

Tir Européen / Annonces importantes

un texte de la modification de loi sur les armes , paru au moniteur ce jour

lagaffe / il y a six années

[un texte de la modification de loi sur les armes , paru au moniteur ce jour](#)
[\[wapenunie.be\]](#)

pas encore trouvé le pendant en Français , ca va venir

cette loi aurait été publiée ce jour au moniteur

apres avoir cherché comme un dingue sur le moniteur Belge
mach2 me signale quelle est sur le site urstb-f

[\[www.urstbf.org\]](#)

Edité 9 foi(s). La dernière correction date de il y a six années et a été effectuée par lagaffe.

mach2 / il y a six années

[Re: un texte de la modification de loi sur les armes , paru au moniteur ce jour](#)

Voir mon post d'il y a quelques minutes à la rubrique "Legislation belge".

Bonne lecture !

aimé / il y a six années

[Re: un texte de la modification de loi sur les armes , paru au moniteur ce jour](#)

Même si c'est compliqué, je vois qu'en ce qui concerne la déclaration d'armes détenues illégalement, la nouvelle loi dit :

"Art. 25. Dans le chapitre XVIII de la même loi, il est inséré un article 45/1 rédigé comme suit:

"Art. 45/1. § 1er. Quiconque détient sans l'agrément ou l'autorisation requis une arme soumise à autorisation, un chargeur ou des munitions doit, au plus tard le 31 décembre 2018 en faire la déclaration à la police locale:

- soit en vue de demander l'agrément visé à l'**article 6**, l'autorisation visée à l'**article 11** ou l'enregistrement visé à l'**article 12**, alinéa 3, auprès du gouverneur compétent pour sa résidence;*
- soit en vue de faire neutraliser l'arme ou le chargeur à ses frais par le Banc d'épreuves des armes à feu;*
- soit en vue de céder l'arme, le chargeur ou les munitions à une personne autorisée à les détenir ou agréée à cette fin,*
- soit en vue d'en faire abandon."*

Il donc est inséré un article qui ne gomme pas les textes précédents que sont les articles 6, 11 et 13 qui permettent la détention pour différents motifs

or

- l'article 6 = la collection = modèle 3
- l'article 11 = la détention = modèle 4

Tir Européen / Annonces importantes

un texte de la modification de loi sur les armes , paru au moniteur ce jour

- l'article 13 , c'est moins clair mais on parle d'enregistrement donc mod 9

Edité 1 foi(s). La dernière correction date de il y a six années et a été effectuée par aimé.
